



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

**ETUDE DE POTENTIEL
ET INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE
Chemin Nicolas-Perrot
Becancour**

CANQ
TR
GE
CA
382

ET FINAL

469375

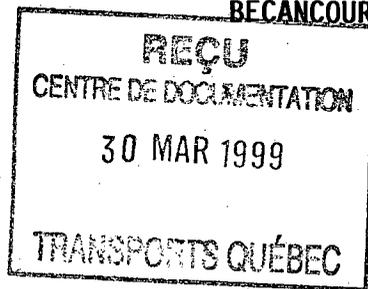


Gouvernement du Québec
Ministère
des Transports

ETUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

CHEMIN NICOLAS-PERROT

BÉCANCOUR



MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

RAPPORT FINAL

AVRIL 1990

CANQ
TR
GE
CA
382

Cette étude a été exécutée par le personnel du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec, sous la responsabilité de monsieur Daniel Waltz, écologiste.

EQUIPE DE TRAVAIL

Denis Roy	archéologue
Esther Laforte	archéologue
France Marcoux	technicienne de la faune
François Morneau	géomorphologue

Sous la supervision de:

Daniel Hargreaves	urbaniste, chef de la Division des études environnementales Est
-------------------	--

Soutien technique:

Lucie Dussault	agente de secrétariat
Louise Garneau	agente de secrétariat
Carole Dumont	cartographe

TABLE DES MATIÈRES

EQUIPE DE TRAVAIL	i
TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES ET TABLEAU	iv
1.0 ETUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	1
1.1 Méthodologie	1
1.2 Sites archéologiques	3
1.3 Potentiel archéologique	8
1.3.1 Milieu physique	8
1.3.2 Histoire de l'occupation humaine du territoire	10
1.3.2.1 Période préhistorique	10
1.3.2.2 Période historique	12
1.3.3 Potentiel archéologique	14
1.4 Conclusion et recommandations de l'étude de potentiel archéologique	15

2.0	INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	18
2.1	Mandat	18
2.2	Localisation des travaux	19
2.3	Méthodologie	19
2.3.1	Recherche documentaire	19
2.3.2	Inventaire archéologique	22
2.3.3	Composition de l'équipe et durée des travaux	22
2.4	Milieu physique de la zone inventoriée	23
2.5	Résultats de l'inventaire archéologique	23
2.6	Conclusion et recommandations de l'inventaire archéologique	24

BIBLIOGRAPHIE

TABLEAU ET FIGURES

FIGURE 1 :	Carte de localisation de la zone d'étude. Etude de potentiel archéologique.	2
FIGURE 2 :	Carte de localisation des sites archéologiques connus dans la région de la zone d'étude.	4
FIGURE 3 :	Carte de localisation des sites archéologiques connus dans la région de la zone d'étude.	5
FIGURE 4 :	Carte de localisation des zones inventoriées et des zones de potentiel archéologique.	7
FIGURE 5 :	Carte de localisation des zones de potentiel archéologique.	16
FIGURE 6 :	Carte de localisation de la zone d'inventaire.	20
FIGURE 7 :	Photographie aérienne de la localisation de la zone d'inventaire.	21
FIGURE 8 :	Profil stratigraphique schématisé.	28
TABLEAU 1 :	Principaux découpages chronologiques et culturels pour le sud du Québec.	11

1.0 ETUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

1.1 MÉTHODOLOGIE

Plusieurs démarches ont été effectuées afin d'évaluer les répercussions des travaux prévus par le réaménagement du chemin Nicolas-Perrot à Bécancour (voir figure 1).

L'étude du milieu physique a été réalisée à l'aide de la documentation disponible concernant la géologie, la pédologie et la géomorphologie de la région à l'étude. L'analyse par stéréoscopie des photographies aériennes à l'échelle de 1 : 20 000 (Q 79320-14 à 20) fut effectuée ainsi qu'une analyse de carte topographique à l'échelle 1 : 50 000 (311/8 éd. 5). La documentation archéologique pertinente a également été consultée pour la région du projet à l'étude (ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine).

Au point de vue méthodologique, dans une étude de potentiel archéologique, l'ensemble des caractéristiques environnementales du milieu est corrélé avec les caractéristiques physiques et humaines particulières aux sites archéologiques qui sont déjà connus dans la région de la zone d'étude, suggérant ainsi des critères assez larges concernant la localisation d'éventuels vestiges de l'occupation humaine ancienne.

Les schèmes de subsistance déployés par les populations préhistoriques nécessitaient une étroite relation avec le milieu naturel: connaissance et exploitation des ressources minérales, fauniques et végétales. Dans ce processus adaptatif des groupes humains au milieu naturel, les caractéristiques de l'environnement biophysique (i.e. relief, hydrographie, flore, faune, etc.) conditionnent jusqu'à un certain point la présence ou non d'établissements humains.

Suite à l'analyse des données disponibles du milieu physique et culturel, l'utilisation de critères appropriés permet de déterminer théoriquement le potentiel archéologique de l'espace couvert par une zone d'étude. Sur la base des critères retenus, la zone d'étude sera l'objet d'une délimitation en terme de zones à potentiel archéologique.



FIGURE 1: CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE

Source: Carte topographique Bécancour, 31-1/8, ed. 5

Echelle: 1: 50 000

L'étude de potentiel archéologique est donc une analyse théorique qui ne sert toutefois qu'à déterminer la **probabilité** de localiser d'éventuels vestiges de l'occupation humaine ancienne à l'intérieur d'une zone de potentiel archéologique donnée. La vérification de ce potentiel ne pourra se faire qu'ultérieurement, par l'inspection visuelle et la pratique de sondages exploratoires dans les zones théoriquement délimitées.

1.2 SITES ARCHÉOLOGIQUES

La consultation de la documentation archéologique concernant la zone d'étude indique qu'aucun site préhistorique et/ou euroquébécois n'est présent à l'intérieur des limites de la zone d'étude. Cependant trois sites archéologiques sont connus dans la région de la zone d'étude.

Le site CbFc-1 est localisé face à la zone d'étude, c'est-à-dire sur la rive ouest de la rivière Bécancour à 5 km de son embouchure. Il se trouve à la limite sud-ouest de la réserve indienne de Bécancour (Réserve de Wôlinak). Ce site, amérindien préhistorique, a également livré quelques vestiges de la période euroquébécoise. Il est localisé en bordure de la terrasse de 15 m (à 17 m d'altitude par rapport au niveau de la mer) dans la plaine d'inondation actuelle de la rivière Bécancour, sur la rive convexe d'un méandre. Il se trouve en bordure d'une petite gouttière qui draine les terres vers la rivière Bécancour. Les dépôts meubles, possiblement remaniés, sont constitués d'alluvions fines soit, d'argile limoneuse recouverte de sable. Ce site est situé à l'embouchure d'un corridor fluvial encaissé, d'environ 18 m. De plus, on note la présence de plusieurs petits rapides (Morneau, F., 1988: communication personnelle). L'emplacement de ce site aurait pu être utilisé comme accès à la rivière après ou avant un portage .

Les deux autres sites archéologiques connus sont localisés à une plus grande distance de la zone d'étude. Le site amérindien préhistorique CbFb-1 est situé sur la rive gauche de la rivière Gentilly à environ 17 km au sud-est de son embouchure, tandis que le site CcFc-2 se trouve sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent à quelques kilomètres à l'est de la rivière Bécancour. Il s'agit d'un site amérindien préhistorique de la période du Sylvicole (voir figures 2 et 3).

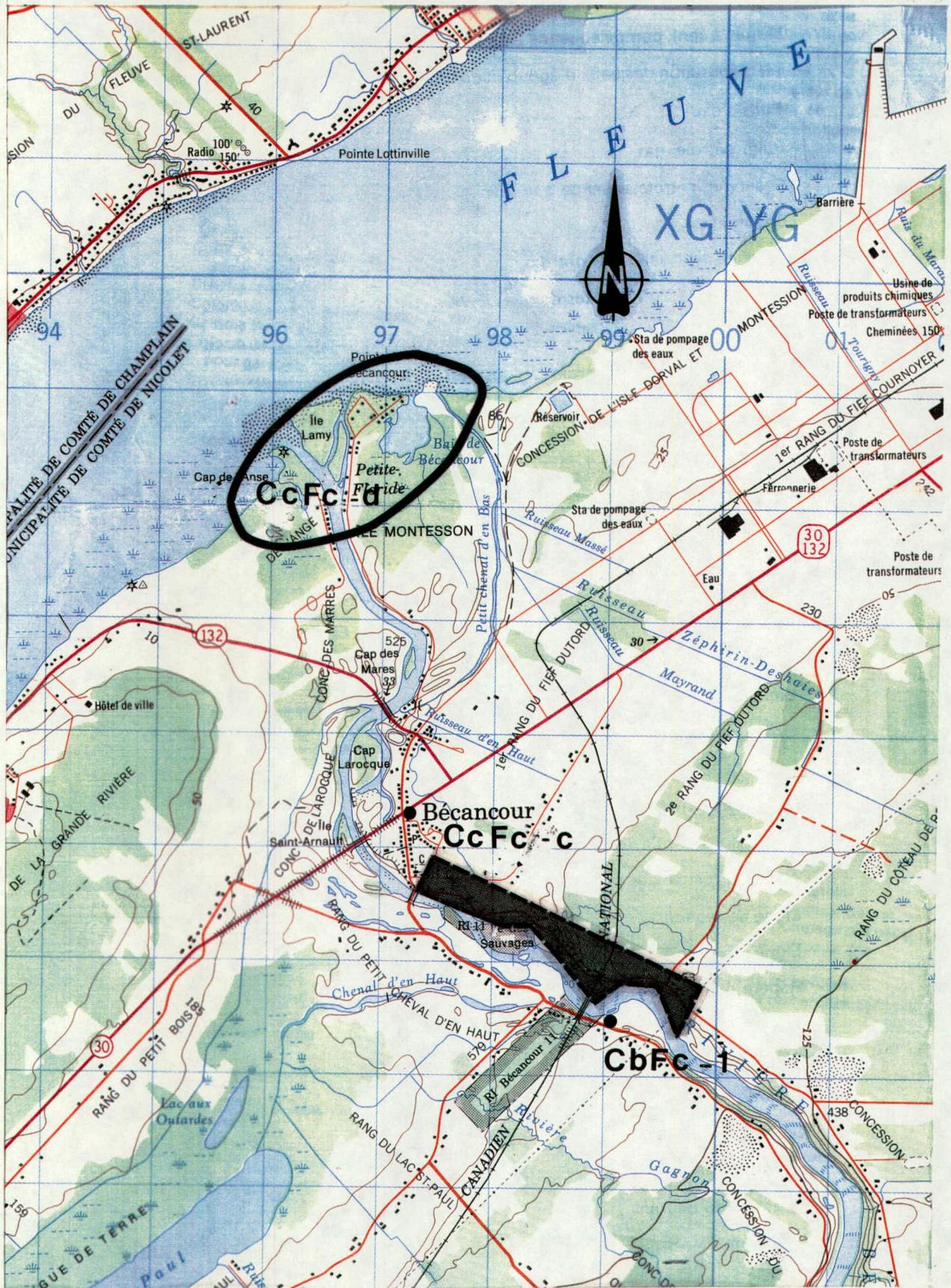
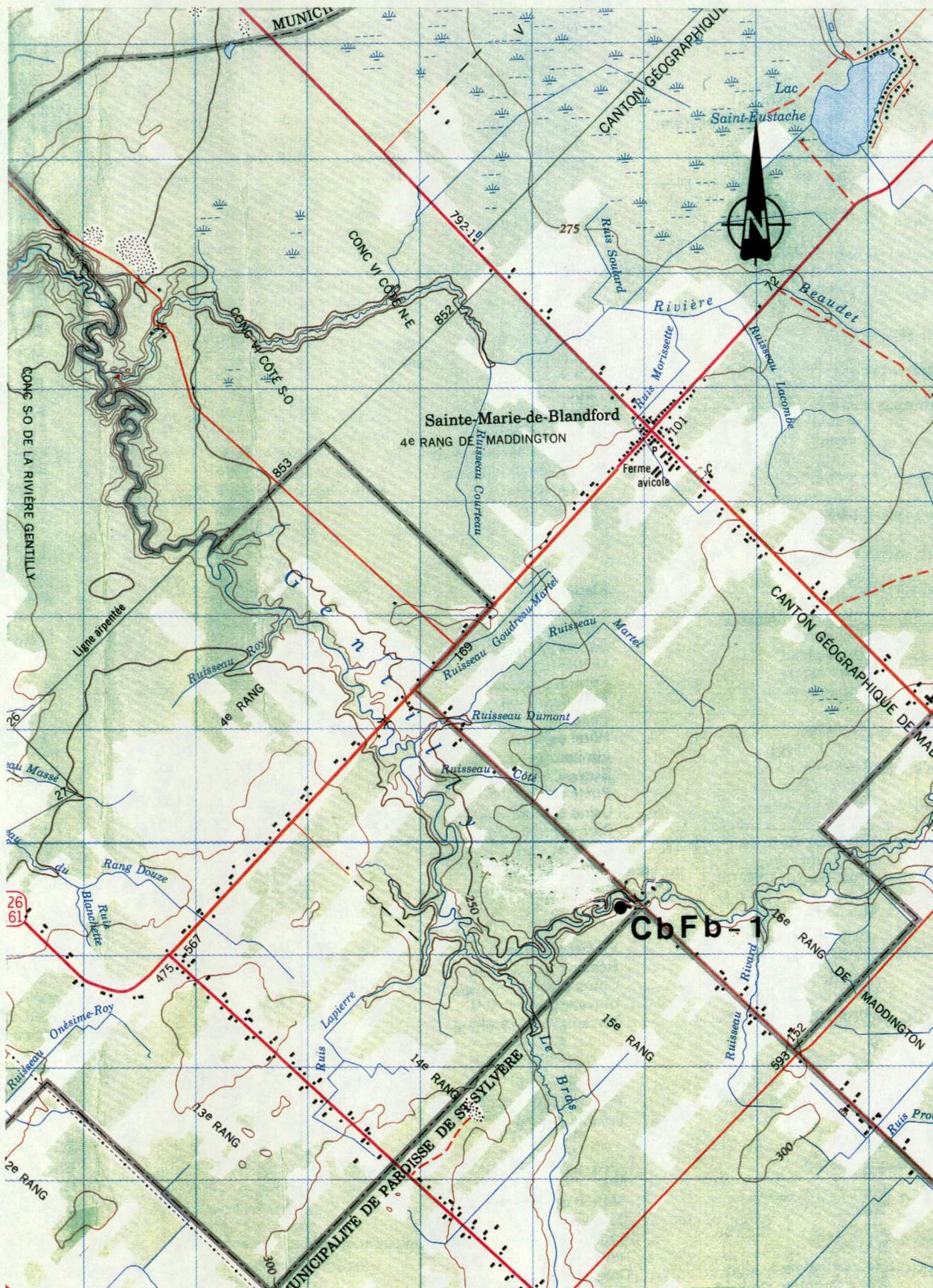


FIGURE 2: CARTE DE LOCALISATION DES SITES ARCHEOLOGIQUES CONNUS DANS LA REGION DE LA ZONE D'ETUDE

CbFc-1 • : Site archeologique connu (Source: I.S.A.Q., M.A.C.)



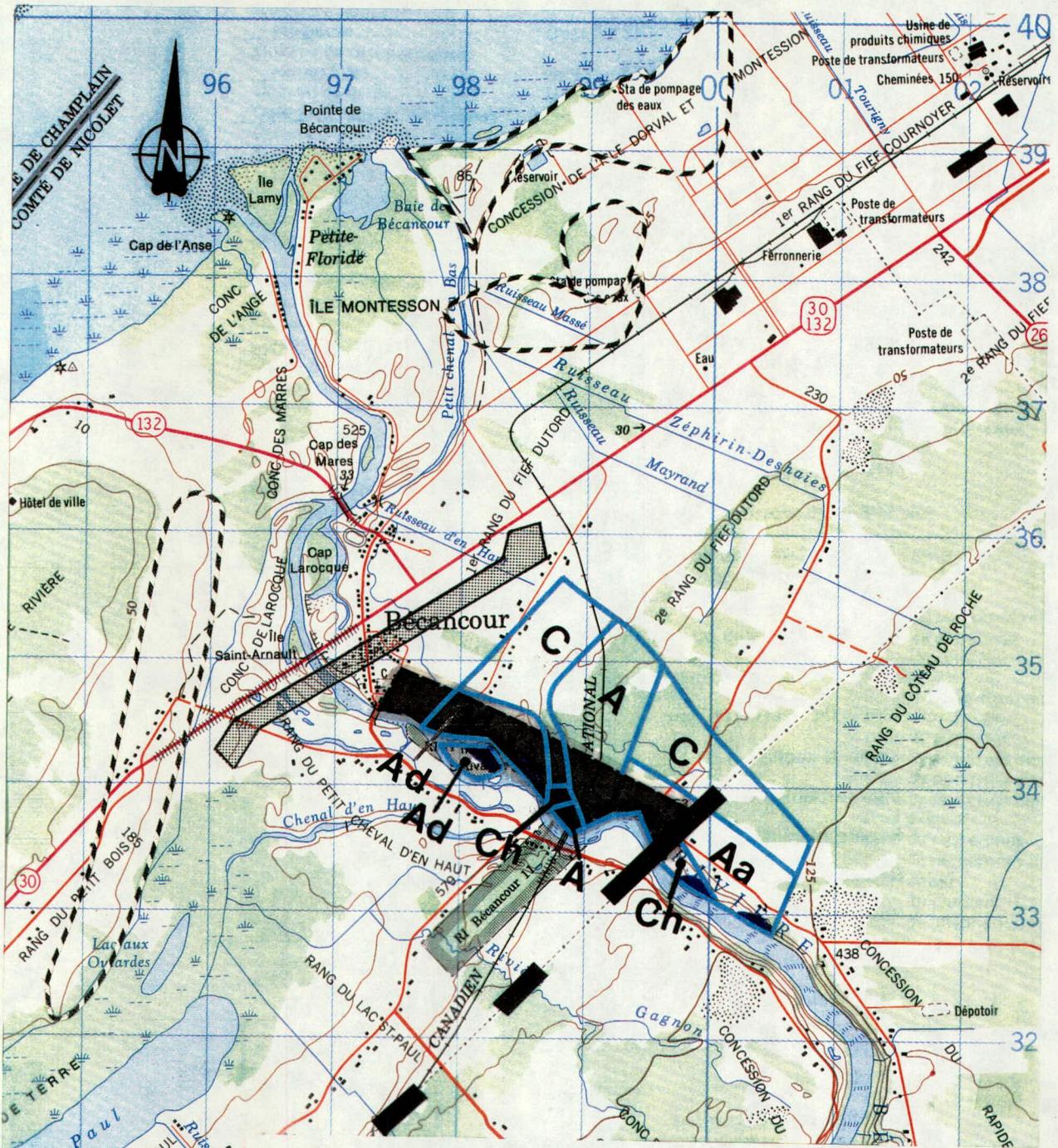
**FIGURE 3: CARTE DE LOCALISATION DES SITES ARCHEOLOGIQUES CONNUS
DANS LA REGION DE LA ZONE D'ETUDE**

CbFb-1 • : Site archéologique connu (Source: I.S.A.Q., M.A.C.)

Parmi les inventaires archéologiques qui ont été effectués dans la région de la zone d'étude, certains étaient localisés à proximité de la zone d'étude. En 1977, René Ribes a réalisé un inventaire archéologique dans cette région, sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent. Trois des secteurs inventoriés sont situés au nord-est (à environ 3 km) de la zone d'étude et un autre à l'ouest (à environ 3 km) (voir figure 4).

En 1983, la firme Arkéos a effectué, pour le groupe SNC/Lavalin, une étude de potentiel archéologique suivie d'un inventaire archéologique et d'une surveillance archéologique concernant les travaux de construction du gazoduc pour l'embranchement de Bécancour. Comme ces travaux traversaient la rivière Bécancour, l'une des zones de potentiel, qui a également été inventoriée (zone 4), se trouvait de part et d'autre de la rivière Bécancour à environ 500 m au nord de la limite nord de la zone d'étude (voir figure 4). Aucun site archéologique n'a été localisé lors de cet inventaire. Cependant, plusieurs vestiges, datant du XIXe siècle, ont été trouvés dans quatre concentrations majeures sur les rives est et ouest de la rivière Bécancour. L'une des concentrations était associée à un ancien puits et se trouvait sur un terrain bordé au nord par la route 30, à l'ouest par l'avenue Nicolas-Perrot et au sud par la rue Désilet (CbFc-c) (voir Figure 2). Cette concentration est vraisemblablement reliée à une maison historique (datant au moins de 1840) et qui occupait autrefois ce terrain. Cette maison a été transportée, elle se trouve actuellement sur un terrain du côté sud de la rue Désilet. D'autres vestiges de la même époque ont également été recueillis lors de la surveillance archéologique effectuée durant les travaux de construction du gazoduc (Bibeau, 1983: 13 et 1983c: 12 à 16).

En 1987, Hydro-Québec confiait à la firme Cérane le mandat d'effectuer une étude de potentiel archéologique suivie d'un inventaire archéologique en rapport avec le tracé retenu pour la construction d'une ligne de 120 kV dans le secteur Bécancour/Morasde-Nicolet. Le tracé traversait également la rivière Bécancour. L'une des zones inventoriées (zone 2) se trouvait sur la rive est de la rivière Bécancour à la limite sud de la zone d'étude. Aucun site archéologique n'a été localisé lors de cet inventaire. Cependant, des sondages ont livré quelques artefacts d'origine québécoise datant de la seconde moitié du XIXe au XXe siècle. Ces objets qui se rapportent à des fonctions domestiques ou architecturales seraient reliés aux établissements domestiques anciens de la région. Les zones de potentiel délimitées dans l'étude de potentiel archéologique de Cérane couvraient entière-



LEGENDE

-  : Localisation de la zone d'étude
-  : Zones inventoriées (Ribes, R., 1977)
-  : Zones inventoriées (Bibeau, P. 1983c)
-  : Zones inventoriées (Séguin, J., 1987)
-  : Zones de potentiel archéologique (Séguin, J., 1987)
- Ad** : Zone à fort potentiel archéologique, accès à la rive avec obstacles (pentes, marécages)
- Ad** : Zone à fort potentiel archéologique, drainage moyen
- C** : Zone à faible potentiel
- Ch** : Zone à faible potentiel, milieu très mal drainé
-  : Zone ponctuelle à potentiel archéologique optimal

(Source: I.S.A.Q., M.A.C.) Echelle 1:50 000

FIGURE 4: CARTE DE LOCALISATION DES ZONES INVENTORIEES ET DES ZONES DE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

ment la zone d'étude du ministère des Transports du Québec (voir figure 4). En excluant deux secteurs de la zone d'étude, qui avaient été qualifiés à faible potentiel archéologique (C: zone à faible potentiel; et Ch: zone à faible potentiel, milieu très mal drainé), l'ensemble du projet à l'étude avait été qualifié de zone à fort potentiel archéologique (A: zone à fort potentiel; et Aa: zone à fort potentiel, accès à la rive avec obstacles (pentes, marécages); et Ad: zone à fort potentiel, drainage moyen). De plus, une petite zone ponctuelle à potentiel archéologique optimal (zone foncée), avait été délimitée au centre de la zone d'étude, du côté ouest du chemin Nicolas-Perrot actuel (Séguin, J., 1987: 24 p.).

1.3 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

1.3.1 Milieu physique

Le projet à l'étude est localisé dans l'unité physiographique des Basses-Terres du Saint-Laurent. La partie sud de la zone d'étude se situe sur la terrasse de 15 mètres selon la carte topographique¹, tandis que la partie nord se situe dans la basse plaine fluviale correspondant à l'ancien lit du fleuve Saint-Laurent, en contrebas d'une terrasse de 15 mètres qui marque un ancien rivage. (Morneau, F., 1988 et 1990: communication personnelle).

Il y a 13 000 ans la région de la zone d'étude était complètement recouverte par l'inlandsis laurentien. Le retrait du glacier fit place à l'invasion de la mer de Champlain dans la région de Bécancour dès 11 500 ans A.A. Le niveau maximum atteint par la mer de Champlain dans la région de Bécancour fut d'environ 122 mètres (Arkéos Inc., 1983: 9 et 10). Le niveau de terrasse de 15 mètres émergea il y a environ 8 000 ans tandis que la plaine actuelle se trouvait alors recouverte par les eaux du lac à Lampsilis (Parent, Dubois et al., 1985: 33-34).

D'après les données disponibles pour la région de Québec, le haut rivage actuel (4,5 mètres) était exondé il y a environ 6 000 ans. Cependant, de 6 000 à 5 000 ans A.A. on note un rehaussement du niveau des eaux qui atteint 10 à 12 mètres vers 5 000 ans A.A. On remarque donc une période hypsithermale il y a environ 5 000

1. Les altitudes sont exprimées par rapport aux courbes de niveau de la carte topographique.

ans. Les données permettent de croire qu'entre 5 000 et 2 000 ans A.A. certaines fluctuations auraient aussi marquées les niveaux des eaux dans la région de Québec.

Vers 2 000 ans A.A. des données géochronologiques pour la région de Québec et de Montmagny démontrent que le haut rivage atteignait alors 8 à 10 mètres. La situation du haut rivage actuel est stabilisée à 4,5 mètres depuis environ 1 800 ans (A.A.) dans la région de Québec. On observe également à cette époque un refroidissement marqué.

Compte tenu du phénomène observé dans la région de Québec, il est plausible que la zone d'étude ait pu être affecté de semblables façons. Du point de vue archéologique ce phénomène aurait pu avoir comme incidence de recouvrir ou d'éroder des sites archéologiques ayant pu être occupé préalablement à la transgression fluviale qui s'est produite entre 6 000 et 5 000 ans. Des sites archéologiques pourraient être enfouis sous des couches de sédiments relativement importantes.

Durant la phase de retrait des eaux fluviales, la plaine actuelle se trouvait dans l'ancien fond du fleuve qui formait un vaste chenal. En effet, un secteur plus élevé entre le lac Saint-Paul actuel et le fleuve Saint-Laurent formait alors une île. Le lac St-Paul constitue une dépression lacustre, vestige de ce chenal. La rivière Bécancour, provenant des hautes terres débouchait dans la basse plaine et l'a marqué d'incisions fluviales superficielles. Au cours de l'abaissement du niveau des eaux conséquent au relèvement isostatique, la rivière Bécancour a favorisée une sédimentation deltaïque dans la basse plaine, sur les dépôts fluviaux correspondant à l'ancien fond fluvial. (Morneau, F., 1990: communication personnelle).

Dans la partie nord de la zone d'étude les dépôts meubles sont constitués d'alluvions fines composées d'argile limoneuse et de sable fin. Dans la basse plaine, les levées alluviales forment plusieurs replats mieux drainés (Morneau, F., 1988: communication personnelle). La terrasse de 15 mètres est constituée de sédiments glaciaires sableux et argileux (Séguin, 1987).

La zone d'étude, qui fait partie du bassin hydrographique de la rivière Bécancour, longe la rive est de cette rivière à environ 3,5 km de son embouchure avec le fleuve Saint-Laurent. Un seul autre cours d'eau se trouve à proximité de la zone d'étude. Il s'agit d'un ruisseau sans nom, localisé au sud de la zone d'étude et orienté est-ouest qui se déverse dans la rivière Bécancour.

Selon la carte du couvert végétal actuel du Québec de P. Richard, la zone d'étude se trouve dans le domaine de la végétation forestière de l'érablière à tilleul (Richard, P., 1985: 45). Cependant, dans la zone d'étude, nous sommes en présence de sols riches à texture fine, plus ou moins bien drainés qui favoriseraient plutôt l'établissement d'une forêt de feuillus pluristratifiée qui témoignerait des conditions édaphiques hygrophiles (érablière à ormes en association avec des frênes, noyers, érables argentés, érables rouges...).

1.3.2 Historique de l'occupation humaine du territoire

1.3.2.1 Période préhistorique

Malgré la présence de quelques sites archéologiques dans la région de la zone d'étude, l'histoire de l'occupation humaine pour cette région est actuellement peu connue. En effet, la valeur inégale des données archéologiques disponibles pour la région ne permet que d'esquisser une reconstitution générale des schèmes d'établissement et de subsistance préhistoriques. Il faut donc s'en remettre aux données des régions avoisinantes pour la période préhistorique et considérer les données ethnohistoriques concernant l'occupation humaine aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Le continuum temporel de la préhistoire québécoise, soit près de huit millénaires, est découpé en plusieurs périodes culturelles. Celles-ci représentent des concepts opérationnels pour l'archéologie mais qui ne peuvent rendre compte de toute la complexité socio-culturelle des différents groupes humains ayant évolués à l'intérieur d'une même période culturelle (voir tableau 1).

La région du projet à l'étude semble avoir été potentiellement habitable par l'homme il y a environ 6 000 ans A.A. D'après les données archéologiques disponibles, aucun site attribuable à la période du Paléo-Indien (9 000 à 6 000 ans A.A.) n'est connu dans la région.

C'est à partir de la période de l'Archaïque (7 000 à 3 000 ans A.A.) que l'on retrouve les premières traces d'occupations humaines dans la région, plus précisément à partir de 3 500 ans A.A. par la présence des groupes de l'Archaïque Laurentien et Maritime. Ces groupes étaient essentiellement nomades, ils parcouraient leur territoire suivant un cycle annuel en pratiquant des activités cynégétiques, halieutiques et de cueillette.

TABLEAU 1 : PRINCIPAUX DÉCOUPAGES CHRONOLOGIQUES ET CULTURELS POUR LE SUD DU QUÉBEC

GROUPES	PÉRIODES CHRONOLOGIQUES	TRAITS CULTURELS SPÉCIFIQUES	
Paléo-Indien	9 000(?) ans A.A.* - 6 000 ans A.A.	Chasse au gros gibier	Pointes de projectiles marquées de retouches parallèles
Archaïque - Laurentien - du Bouclier - Maritime	± 6 000 ans A.A. - 3 000 ans A.A.	Chasse, pêche et collecte intensive, nomadisme cyclique	Objets en pierre polie, poids de filet, couteaux en ardoise, etc.
Sylvicole initial	3 000 ans A.A. - 1 000 ans A.A.	(même schème de subsistance) Augmentation signi- ficative de la population	Apparition de la poterie
Sylvicole terminal, cultures algonquiennes	1 000 ans A.A. - période du contact (16e et 17e siècles)	Poussée démographique et début des pratiques agricoles dans la plaine du Saint-Laurent	Sédentarisation de certains groupes et formation de villages composés de plusieurs maisons longues

* A.A.: Avant aujourd'hui (avant 1950 de notre ère)

Dans la vallée du Saint-Laurent, le sud du Québec et de l'Ontario, la période du Sylvicole débuta vers 3 000 ans A.A. Cette période se divise en deux, soit la période du Sylvicole initial (3 000 à 1 000 ans A.A.) marquée par l'apparition de la poterie et la période du Sylvicole terminal (1 000 ans A.A. à 1534) caractérisée par l'introduction de l'agriculture. Les Iroquoïens du Saint-Laurent, groupe plus sédentaire, ont occupé cette région à la période du Sylvicole terminal.

1.3.2.2 Période historique

D'après la synthèse des données ethnohistoriques et historiques générales du 19^e siècle (tiré de Arkéos, 1983: 16 à 22), il semble qu'au moment du contact avec les premiers européens, la région du projet à l'étude était habitée par un groupe d'abénakis. Ceux-ci parlaient une langue appartenant à la grande famille linguistique algonquienne. Ils possédaient une économie de subsistance qui suivait un cycle saisonnier orientée sur la chasse à l'automne et à l'hiver, la pêche durant l'été et la cueillette au printemps et à l'été. Leur présence est attestée dans la région de Bécancour depuis la fin du 17^e siècle. C'est également à cette période que débute l'occupation euro-québécoise dans ce secteur:

- 1647 : Première concession de la seigneurie de Bécancour.
- 1669 : Les Jésuites établissent une mission pour les Abénakis à Bécancour.
- 1700 : Construction d'une première église par les Abénakis.
- 1708 : Concession d'une partie de la seigneurie de Bécancour aux Abénakis.
- 1716 : Ouverture des premiers registres paroissiaux à Bécancour.
- 1736 : Erection d'un moulin banal.

De plus, la présence d'un fort français (Fort Bécancour) situé à l'embouchure de la rivière Bécancour sur la rive droite (sud) du Saint-Laurent, à l'opposé de Trois-Rivières ainsi que d'un campement Abénakis d'environ 500 à 600 individus sont mentionnés dans la liste de Bougainville de 1857 (site CcFd-d, I.S.A.Q., M.A.C.) (voir figure 2).

Bien que l'origine de Wôlinak remonte à 1708, ce n'est qu'au tournant du 19^e siècle que les Abénakis se fixent définitivement à Bécancour. La réserve de Wôlinak est actuellement située sur la rive sud de la rivière Bécancour à 20 km à l'est de Trois-Rivières. Elle occupe également l'île des Sauvages localisée dans la rivière Bécancour au niveau de la zone d'étude. La superficie totale de la réserve est de 172,75 acres. La bande des Abénakis de Wôlinak compte actuellement 83 membres dont 52 résident sur la réserve. Ceux-ci sembleraient pour la plupart être des descendants des Malécites originaires du nord-ouest du Nouveau-Brunswick (Beaulieu, 1986: 6 et 7; et Les Publications du Québec, 1987: 2 et 3).

C'est à partir du 19^e siècle que l'on note une intensification de l'occupation québécoise dans cette région. En effet, le développement des moyens de transport et de communication favorisèrent l'expansion des activités agricoles et forestières (Séguin, J., 1987: 5).

A environ 1,5 km du village de Bécancour, sur le chemin Nicolas-Perrot actuel, autrefois appelé rang du Moulin et Le Rapide, se trouvait le hameau du moulin faisant partie de la paroisse Notre-Dame de la Nativité de Bécancour. Ce hameau se composait de sept maisons, dont le moulin à farine de Bécancour (l'Acte notarié du moulin date de 1822). Parmi ces maisons, cinq sont plus que centenaires et l'une d'elles est reconnue bien culturel (voir figure 5).

Les vestiges des fondations du moulin et des bâtiments attenants ainsi que le canal d'amené d'eau communiquant avec la rivière Bécancour sont toujours visibles à leur emplacement d'origine (lot 457, enregistrement # 199).

Au nord du hameau se trouvait la gare de train à laquelle on accédait par le chemin de la gare, aujourd'hui appelé chemin Iberville (Laperrière, P. et Al., lettre au ministère des Transports).

L'implantation des groupes humains dans la région de la zone d'étude, a provoqué de nombreuses perturbations. Par exemple le déboisement, la construction de routes et du chemin de fer, l'installation de lignes hydro-électriques et d'un gazoduc ainsi que le développement urbain, c'est-à-dire applanissement de terrains à l'aide de moyens mécaniques et construction domiciliaire et industrielle.

1.3.3 Potentiel archéologique

Une analyse des sites archéologiques amérindiens préhistoriques et euro-québécois de la région a été effectuée afin d'en extraire certaines des caractéristiques environnementales susceptibles d'avoir été préférées par ces populations. Compte tenu de l'état de la recherche, les facteurs culturels (socio-politiques, économiques et religieux) sont absents de l'évaluation. Les critères servant à identifier les zones de potentiel reposent donc pour une grande part sur des considérations environnementales.

Les analyses de cartes topographiques et de photos aériennes ont permis de compléter les données archéologiques concernant les caractéristiques géographiques des sites archéologiques connus dans la région de la zone d'étude (l'altitude, les dépôts, le drainage et les types hydrographiques).

Les données ethnohistoriques concernant l'utilisation du territoire par les différents groupes amérindiens à partir de l'époque du contact avec les premiers euro-canadiens sont également utilisées pour la qualification du potentiel archéologique. Ces données ne permettent que d'élaborer des critères qui sont relatifs et généraux, puisque dans l'état actuel de nos connaissances, il est difficile d'évaluer le degré de corrélation entre la situation qui prévalait à l'époque du contact entre les autochtones et les premiers euro-canadiens et celle de la période préhistorique. Ces contacts ont pu constituer des facteurs d'acculturation non négligeables.

Le nombre restreint de sites archéologiques localisés dans la région de la zone d'étude met en évidence que les caractéristiques reliées au réseau hydrographique doivent être retenues comme critères discriminants. Ces caractéristiques correspondent à des critères primordiaux puisque la rivière Bécancour devait, de tout temps, offrir des moyens de subsistance considérables pour les groupes amérindiens pratiquant un nomadisme saisonnier dans cette région. De plus, le fleuve Saint-Laurent, situé à proximité de la zone d'étude, a toujours constitué une voie de communication importante.

L'analyse des diverses données permet de tirer les conclusions suivantes: tous les sites sont en relation avec le réseau hydrographique, étant situés soit sur la rive d'une rivière (rivières Bécancour et Gentilly) ou à l'embouchure d'une rivière avec le fleuve Saint-Laurent; de plus, les sites sont situés sur des terrains relativement plats à drainage moyen à bon et à proximité de lieux qui auraient pu procurer d'abondantes ressources fauniques et végétales.

A partir des données archéologiques et ethnohistoriques, les critères environnementaux qui semblent déterminer la localisation des établissements amérindiens sont les suivants:

- la proximité d'un cours d'eau navigable;
- l'accessibilité aux ressources de subsistance;
- le drainage de bon à moyen.

Conséquemment, en fonction de la considération des données archéologiques, ethnohistoriques et historiques disponibles et compte-tenu que la zone d'étude longe la rive est de la rivière Bécancour, à proximité de son embouchure avec le fleuve Saint-Laurent, l'ensemble de la zone d'étude peut être considéré comme zone d'attrait pour les amérindiens des périodes préhistorique et historique.

A l'exception d'une petite zone (zone 1) possédant un mauvais drainage, l'ensemble de la zone d'étude peut être considéré comme zone à potentiel archéologique (voir figure 5).

1.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Aucun site archéologique n'est actuellement connu à l'intérieur des limites de la zone d'étude. L'analyse théorique a permis d'identifier un potentiel archéologique dans certaines zones à l'intérieur des limites de la zone d'étude. Cependant, la qualification de potentiel archéologique, indéterminé dans un secteur, n'exclue pas la possibilité d'y découvrir des vestiges d'occupations humaines anciennes.

Une vérification visuelle sera pratiquée sur les zones à potentiel archéologique pouvant être perturbées par les divers aspects du projet de construction à l'étude. Advenant la confirmation du potentiel archéologique théoriquement déterminé et/ou l'éventuelle découverte, de visu, de vestiges ou de structures anciennes, des mesures devront alors être prises pour l'identification et la protection du patrimoine archéologique qui pourrait être menacé par le projet à l'étude. Ces mesures, le cas échéant, prendront la forme de sondages exploratoires afin de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques et advenant la découverte de vestiges éventuellement assurer leur sauvegarde par une fouille archéologique systématique.



FIGURE 5: CARTE DE LOCALISATION DES ZONES DE POTENTIAL ARCHEOLOGIQUE

**Source: Carte topographique Bécancour, 31-1/8, ed.5
Echelle: 1:50 000**

D'autre part, le personnel responsable du chantier de construction devra être informé de la possibilité de découvertes fortuites de vestiges d'occupations humaines anciennes enfouis qui pourraient être mis au jour lors des décapages de surface ou d'excavations. Toute identification de telles traces (fondations de pierre, poterie, fragments de vaisselle, métal, objet façonné en pierre ou autre matériau, etc.) devant être communiquée au Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec, et les travaux à l'endroit de la découverte devant être immédiatement interrompus jusqu'à l'évaluation de l'importance de celles-ci.

2.0 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

2.1 MANDAT

En septembre 1989, le Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec autorisait un inventaire archéologique sur un tronçon du chemin Nicolas-Perrot dans la municipalité de Bécancour, circonscription électorale de Nicolet. Cet inventaire s'inscrit dans le cadre des études environnementales effectuées par le ministère des Transports du Québec à l'occasion du projet de construction et de réaménagement du chemin Nicolas-Perrot.

Le mandat du Service de l'environnement du ministère des Transports du Québec comprenait quatre objectifs:

- Effectuer un inventaire archéologique afin d'identifier d'éventuels sites archéologiques préhistoriques, historiques amérindiens et historiques eurogènes par une inspection visuelle et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise retenue pour la réalisation du projet de réfection routière.
- Le cas échéant, procéder à la localisation, à la délimitation relative et à l'évaluation du ou des sites archéologiques découverts lors de l'inventaire.
- Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et/ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques ainsi que de la menace appréhendée des travaux effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.
- Produire les rapports archéologiques.

2.2 LOCALISATION DES TRAVAUX

La zone sujette à l'inventaire archéologique a été délimitée en fonction de l'emprise du ministère des Transports du Québec. Le projet de construction correspond au réaménagement du chemin Nicolas-Perrot à Bécancour et plus précisément à la construction d'un raccordement entre la route de l'Eglise et le chemin Nicolas-Perrot actuel, entre les chaînages 0+000 et 0+200. Ce tronçon, d'une longueur de 200 m, possède une largeur d'emprise maximale de 20 m. Le nouveau tracé sera au nord du chemin Nicolas-Perrot actuel (voir figures 6 et 7). La zone inventoriée ne constitue que les 200 premiers mètres de la zone ayant fait l'objet de l'étude de potentiel archéologique présentée dans la première partie de ce rapport.

Cette zone se situe géographiquement dans la région des Bois-Francis, sur la rive est de la rivière Bécancour, à environ 3,5 km au sud de son embouchure avec le Saint-Laurent. La zone d'étude est située dans la municipalité de Bécancour, dans la circonscription électorale de Nicolet. Les coordonnées de la limite nord de la zone d'étude (début du projet) sont les suivantes: U.T.M. zone 18 5134720 m N, 697620 m E; tandis que ceux de la limite sud (fin du projet) se lisent comme suit: U.T.M. zone 18 5134500 m N, 697800 m E (carte 31 I/8).

2.3 MÉTHODOLOGIE

2.3.1 Recherche documentaire

Tel que présenté dans la première partie de ce projet, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique sur le terrain, une étude de potentiel archéologique avait été effectuée en mars 1989. Les résultats de l'étude de potentiel théorique avaient permis de déterminer que l'emprise entre les chaînages 0+000 et 0+200 était comprise à l'intérieur d'une zone à potentiel archéologique.

De plus, une inspection visuelle du projet à l'étude avait été effectuée le 24 août 1989 et avait permis de confirmer le potentiel archéologique sur l'ensemble de celui-ci.



FIGURE 6: CARTE DE LOCALISATION DE LA ZONE D'INVENTAIRE

Source: Carte topographique Bécancour, 31-1/8, ed.5

Echelle: 1:50 000



FIGURE 7: PHOTOGRAPHIE AERIENNE DE LA LOCALISATION
DE LA ZONE D'INVENTAIRE

2.3.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique fut strictement limité aux 200 premiers mètres et à l'emprise du tronçon. L'opération d'arpentage de la ligne de centre et des limites d'emprise, préalablement effectuée, facilita l'identification de la zone à inventorier.

La zone a d'abord fait l'objet d'une inspection visuelle minutieuse et systématique: premièrement pour identifier d'éventuelles formes de structures ou d'autres traces d'occupations humaines anciennes et deuxièmement afin de valider la sélection des secteurs à examiner par sondages.

Des sondages archéologiques exploratoires ont été effectués, un à tous les dix mètres, généralement vis-à-vis le piquet de chaînage de la ligne de centre.

Les sondages étaient découpés à la pelle et excavés à la truelle. La superficie de chaque sondage était de 50 cm X 50 cm. Chaque sondage a été fouillé par couche naturelle et la profondeur était déterminée par l'atteinte de la couche de sol présumée archéologiquement stérile.

Tous les sondages exploratoires ont été comptabilisés. Toutes les mesures, notes, photographies, profils stratigraphiques et observations pertinentes ont été consignés au cours de cet inventaire.

2.3.3 Composition de l'équipe et durée des travaux

Les travaux d'inventaire sur le terrain ont été effectués durant une période de deux jours, les 20 et 22 septembre 1989, par une équipe de trois personnes: mesdames France Marcoux et Esther Laforte ainsi que monsieur Denis Roy. Les travaux préparatoires ainsi que la rédaction du rapport ont été réalisés par la détentrice du permis de recherche archéologique du ministère des Affaires culturelles (89-LAF-02).

2.4 MILIEU PHYSIQUE DE LA ZONE INVENTORIÉE

Une synthèse du milieu physique concernant l'ensemble de la zone d'étude a été présentée au point 1.3.1. Notons cependant que les dépôts meubles de la zone inventoriée sont principalement constitués d'argile limoneuse de l'ancien fond fluvial qui ont cependant subi quelques influences sédimentaires fluviale et deltaïque de la rivière Bécancour. On retrouve localement en surface, en périphérie des incisions fluviales, une sédimentation plus sableuse et limoneuse qui témoigne des phases alluvionnaires de la rivière (Morneau, F., 1988 et 1990: communication personnelle).

2.5 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Le tronçon de route du projet à l'étude est orienté nord-sud. Le chaînage 0+000 est situé à l'extrémité nord de la zone d'étude et le chaînage 0+200 à l'extrémité sud.

Ce tronçon se trouve dans un ancien champ de culture, actuellement en friche. Selon son propriétaire actuel, ce champ n'a pas été labouré depuis plusieurs années. Le chaînage 0+000 se trouvant sur la route de l'Eglise actuelle, aucun sondage n'y a été effectué. Entre les chaînages 0+010 et 0+160, compte tenu de la topographie généralement plane et du bon drainage, des sondages archéologiques exploratoires ont été effectués, un à tous les dix mètres vis-à-vis ou à proximité du piquet de chaînage de la ligne de centre. Cependant, au chaînage 0+170, deux sondages ont été effectués. Les chaînages entre 0+180 et 0+200 étant localisés sur le chemin Nicolas-Perrot actuel, aucun sondage archéologique n'y a été pratiqué. Au total, 18 sondages archéologiques ont été effectués sur l'ensemble du projet. Ceux-ci se sont tous avérés négatifs (voir photographies 1.1 à 1.4, 2.1 à 2.3 et 2.4).

Tous les sondages effectués ont révélé la présence d'un sol ayant subi des labours successifs. Notons que de façon générale, dans l'ensemble des sondages, des radicules étaient présentes dans les dix premiers centimètres. La composition et l'épaisseur moyenne des couches étaient les suivantes:

Couche 1 : végétation herbacée (1 cm)

Couche 2 : humus noir (2 cm)

Couche 3 : limon brun (23 cm)

Couche 4 : argile brune (8 cm)

La profondeur des sondages variait entre 24 et 51 cm avec une profondeur moyenne de 36 cm (voir photographie 2.7).

Sondage effectué au chaînage 0+160 (voir figure 8):

Couche 1 : végétation herbacée (1 cm)

Couche 2 : humus noir (2 cm)

Couche 3 : limon brun (25 cm)

Couche 4 : argile brune (3 cm)

La profondeur de ce sondage a été de 31 cm.

Notons que dans l'un des sondages effectués au chaînage 1+170, c'est-à-dire localisé à environ 4 m à l'ouest de la maison qui doit être déplacée, quelques vestiges de facture moderne (clous tréfilés, tessons de verre de bouteille translucide, morceaux de plastique et fragments de brique de couleur orange) ont été mis au jour. Ces vestiges sont demeurés sur place.

Au total, 18 sondages archéologiques ont été pratiqués à l'intérieur des limites d'emprise de ce nouveau tracé de raccordement. Tous les sondages se sont révélés négatifs et aucune trace d'occupation de nature anthropique n'a été décelée.

2.6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Dans la zone d'étude inventoriée, les secteurs accessibles et ayant pu supporter des activités de nature anthropique de la période préhistorique ou historique ont fait l'objet soit d'une vérification visuelle, soit de sondages archéologiques. Aucune trace d'activités humaines anciennes n'a été localisée à l'intérieur des limites d'emprise du projet à l'étude.

L'inventaire archéologique qui fut pratiqué les 20 et 22 septembre 1989 sur le projet de réaménagement du chemin Nicolas-Perrot à Bécancour, plus précisément le raccordement entre la route de l'Eglise et le chemin Nicolas-Perrot actuel, avait pour but de vérifier le potentiel archéologique à l'intérieur des limites d'emprise du tracé. Les résultats de l'inventaire archéologique furent négatifs et il est vraisemblable qu'aucun site d'activité historique ou préhistorique ne sera détruit à l'intérieur des limites de l'emprise prévue pour la réalisation de ce projet de construction du ministère des Transports du Québec.



Photos 1.1 à 1.4

Vue générale de l'emprise arpentée et des sondages négatifs effectués entre les chaînages 0+100 et 0+140. Prise du piquet de chaînage de la ligne de centre à 0-100. Orientation S-O à S-E mg



Photos 2.1 à 2.3

Vue de la maison qui sera déplacée, des deux sondages négatifs situés en bordure du chemin Nicolas-Perrot actuel au chaînage 0+170 et de l'emprise arpentée. Prise du chemin Nicolas-Perrot. Orientation N mg

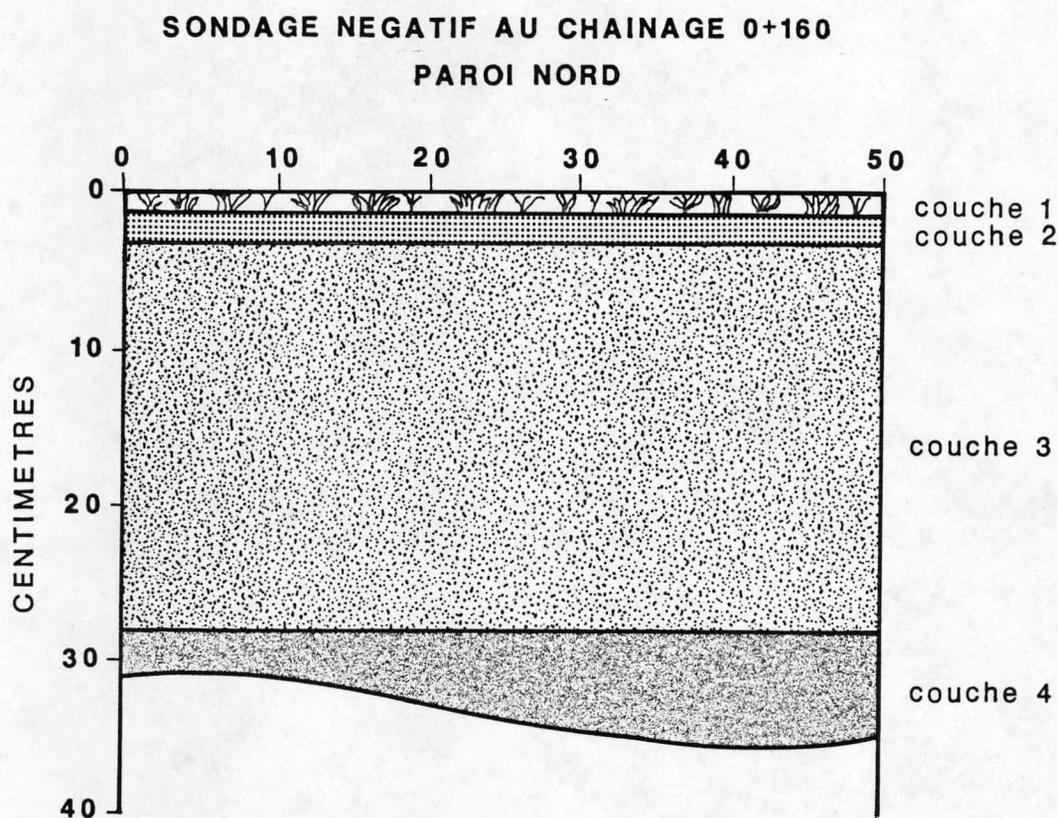


Photo 2.4 Vue de la ligne de sondages et d'un fouilleur à l'extrémité nord du projet à l'étude. Vue à l'arrière plan de la route de l'Eglise actuelle. Orientation N mg

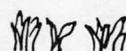


Photo 2.7 Profil stratigraphique, paroi sud, du sondage archéologique négatif effectué au piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+020. Orientation S mg

FIGURE 8: PROFIL STRATIGRAPHIQUE SCHEMATISE



LEGENDE

 **COUCHE 1: Végétation herbacée**

 **COUCHE 2: Humus noir**

 **COUCHE 3: Limon brun**

 **COUCHE 4: Argile brune**

échelle: 0  10cm

Il est cependant recommandé que la machinerie lourde qui sera affectée aux travaux de construction soit confinée à l'intérieur des limites prévues. De plus, les dépôts de matériaux meubles ainsi que les remblais devraient être également confinés à l'intérieur des limites de l'emprise.

Les surfaces archéologiquement prospectées ne font l'objet d'aucune recommandation de protection ou de surveillance archéologique.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAULIEU, J., 1986. **Localisation des nations autochtones au Québec. Historique foncier.** Les Publications du Québec, pp. 6 et 7.
- ARKÉOS INC., 1983. **Etude de potentiel archéologique des embranchements Bécancour et Shawinigan/Grand-Mère, région 3,** rapport, I.S.A.Q., M.A.C., 39 p.
- BIBEAU, P., 1983. **Surveillance archéologique pendant la construction des embranchements Sainte-Anne-de-Sabrevois/Granby, Granby/Sherbrooke, Shawinigan/Grand-Mère et Bécancour,** rapport, I.S.A.Q., M.A.C. vol. 1: 8, 13 et 15.
- BIBEAU, P., 1983c. **Inventaire archéologique des embranchements Bécancour et Shawinigan/Grand-Mère, région 3,** rapport, I.S.A.Q., M.A.C., 22 p.
- PARENT, M., DUBOIS, J.M.M., BAIL, P., LAROQUE, A. ET LAROCQUE, G., 1985. **Paléographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans B.P.,** in C. Chapdeleine (éd.) **La période Paléoindienne, Recherches amérindiennes au Québec XV (1-2),** pp. 17 à 37.
- RICHARD, P., 1985. **Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans B.P., l'habitabilité dans un milieu changeant,** in C. Chapdeleine (éd.) **La période Paléoindienne, Recherches amérindiennes au Québec XV (1-2),** pp. 39 à 56.
- SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES, 1987. **Les autochtones au Québec 10 nations 53 communautés,** Les Publications du Québec, pp. 2 et 3.

SÉGUIN, J., 1987. **Inventaire archéologique projet Bécancour/Moras de Nicolet (120 kV)**, rapport, I.S.A.Q., M.A.C., 24 p.

THIBAUT, C., **Inventaire des sites archéologiques du Québec**, Service des inventaires, Direction générale du Patrimoine, M.A.C.

WRIGHT, J.V., 1980. **La préhistoire du Québec**, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada, éd. Fides, Montréal, p. 99.

ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE

# PHOTO	ORIENTATION	DESCRIPTION
1.1 à 1.4	S-0 à S-E	Vue générale de l'emprise arpentée et des sondages négatifs effectués entre les chaînages 0+100 à 0+140. Prise du piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+100
2.1 à 2.3	N	Vue de la maison qui sera déplacée, des deux sondages négatifs situés en bordure du chemin Nicolas-Perrot actuel au chaînage 0+170 et de l'emprise arpentée. Prise du chemin Nicolas-Perrot
2.4	N	Vue de la ligne de sondages et d'un fouilleur à l'extrémité nord du projet à l'étude. Vue à l'arrière plan de la route de l'Eglise actuelle
2.7	S	Profil stratigraphique, paroi sud, du sondage archéologique négatif effectué au piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+020

NOTE DE TERRAIN
INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE
CHEMIN NICOLAS-PERROT, BECANCOUR

20-09-89

- Le nouveau tracé est orienté nord-sud. Il s'agit du raccordement entre la route de l'Eglise et le chemin Nicolas-Perrot actuel.
- 11h00 am, rencontre avec les arpenteurs du M.T.Q. Ils mettent en place les piquets de chaînage des emprises et de la ligne de centre sur les 200 premiers mètres du projet.
- France Marcoux et moi-même effectuons une inspection visuelle sur l'ensemble du projet.
- Nous commençons à effectuer les sondages qui seront disposés de la façon suivante: un sondage à tous les dix mètres, de part et d'autre de la ligne de centre.
- SOND.-1: effectué par F.M. à l'ouest du piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+149.
- SOND.-2: effectué par E.L. à l'est du piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+138.
- SOND.-3: effectué par F.M. à l'ouest du piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+127.
- SOND.-4: effectué par E.L. à l'est du piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+120.
- SOND.-5: effectué par E.L. à l'est du piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+115.
- Photos # 1.1 à 1.4: Vue générale de l'emprise arpentée et des sondages négatifs effectués entre les chaînages 0+100 et 0+140. Prise du piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+100. France Marcoux se trouve à l'emplacement du SOND.-1. Vue direction sud-ouest à sud-est.
- Selon le propriétaire de ce terrain, cet ancien champ de culture n'a pas été labouré depuis plusieurs années. Toujours selon le propriétaire actuel,

il n'y a jamais eu de construction dans ce champ et il n'a jamais remarqué la présence de vestiges ou d'objets façonnés en pierre ou autre.

- Dans les cinq sondages effectués aujourd'hui la stratigraphie est comparable.

- Stratigraphie du SOND.-4, paroi nord:

Couche 1: végétation herbacée, 2 cm

Couche 2: humus noir, 2 cm

Couche 3: limon brun, 25 cm

Couche 4: argile brune, 15 cm

22-09-89

- Poursuite de l'inventaire archéologique en compagnie de Denis Roy.

- SOND.-6: effectué par D.R. au chaînage 0+170, en bordure du chemin Nicolas-Perrot actuel.

- SOND.-7: effectué par E.L. au chaînage 0+170, en bordure du chemin Nicolas-Perrot actuel, à environ 4 mètres de la maison qui sera déplacée. Dans ce sondage quelques objets du XXe siècle ont été observés (briques, clous rond, verre à bouteille translucide, coquillages et quelques morceaux de charbon de bois).

- Photos # 2.1 à 2.3: Vue de la maison qui devra être déplacée, des deux sondages négatifs (SOND.-6 et 7) situés en bordure du chemin Nicolas-Perrot actuel au chaînage 0+170. Prise du Chemin Nicolas-Perrot. Vue direction nord.

- À partir de maintenant les sondages seront effectués un à tous les dix mètres, vis à vis le piquet de chaînage de la ligne de centre.

- SOND.-8: effectué par D.R. vis-à-vis le piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+160.

- Stratigraphie du SOND.-8, paroi nord:

Couche 1: végétation herbacée, 1 cm

Couche 2: humus noir, 2 cm

Couche 3: limon brun, 25 cm

Couche 4: argile brune, 3 cm

- Puisque la stratigraphie est comparable dans l'ensemble des sondages, seulement quelques profils seront enregistrés.

- SOND.-9: effectué par E.L. vis-à-vis le piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+100.

- SOND.-10: effectué par E.L. vis-à-vis le piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+090.

- SOND.-11: effectué par E.L. vis-à-vis le piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+080.

- Stratigraphie du SOND.-11, paroi nord:

Couche 1: végétation herbaçée, 1 cm

Couche 2: humus noir, 2 cm

Couche 3: limon brun, 20 cm

Couche 4: argile brune, 2 cm

- SOND.-12: effectué par D.R. vis-à-vis le piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+070.

- SOND.-13: effectué par D.R. vis-à-vis le piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+060.

- Stratigraphie du SOND.-13, paroi nord:

Couche 1: végétation herbaçée, 1 cm

Couche 2: humus noir, 2 cm

Couche 3: limon brun, 21 cm

Couche 4: argile brune, 5 cm

- SOND.-14: effectué par E.L. vis-à-vis le piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+050.

- SOND.-15: effectué par D.R. vis-à-vis le piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+040.

- SOND.-16: effectué par E.L. vis-à-vis le piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+030.

- SOND.-17: effectué par D.R. vis-à-vis le piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+020.

- Stratigraphie du SOND.-17, paroi sud:

Couche 1: végétation herbaçée, 1 cm

Couche 2: humus noir, 1 cm

Couche 3: limon brun, 24 cm

Couche 4: argile brune, 12 cm

- Photo # 2.4: Vue de la ligne de sondages et d'un archéologue en action à l'extrémité nord du projet à l'étude. Vue de la route de l'Eglise actuelle à l'arrière plan.

- Photo # 2.7: Profil stratigraphique, paroi sud du SOND.-17.

- SOND.-18: effectué par D.R. vis-à-vis le piquet de chaînage de la ligne de centre à 0+010.

Au total 18 sondages négatifs ont été effectués sur l'ensemble du projet.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 128 242